



BULLETIN D'ENGAGEMENT CYCLOSPORTIVE

SALEVE BORNES GLIERES

SAMEDI 21 JUILLET 2018

Je m'inscris sur le parcours

91kms 131kms

Je suis

Licencié FFC FFC FSGT UFOLEP FFTRI

non licencié

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL VILLE.....PAYS.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

DATE DE NAISSANCE.....

Règlement de l'engagement (course + repas) majoré de 5€ le jour de la course

32€ Licencié

34€ non licencié (2€ pour assurance)

je participe au repas je ne participa pas au repas

Nombre personnes supplémentaires (10€ le repas).....

Les tickets repas peuvent être achetés sur place.

Par ma signature, j'accepte le règlement de l'épreuve.

Fait le.....à.....

Signature :

Joindre obligatoirement : photocopie de la licence 2018 avec visa médicale.

Licences acceptées : FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI. Pour les autres licenciés ou pour les non licenciés, joindre un certificat médical obligatoire de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition.

Joindre également le règlement de la course libellé à l'ordre du Trésor Public.

A retourner par courrier postal à :

Mairie de Fillière 300 rue des Fleuries Thorens-Glières 74570 FILLIERE

Contact : Virginie VERDAN

Tél : 09 71 09 05 58 – vielocale@commune-filliere.fr

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

RETRAIT DES DOSSARDS :

VENDREDI 20 JUILLET de 17h à 19h, salle Tom Morel (Thorens-Glières)

SAMEDI 21 JUILLET de 6h30 à 7h45, salle Tom Morel (Thorens-Glières)

DEPART DES COURSES A 8H00.

REGLEMENT DE LA COURSE

Engagement : à partir de 18 ans révolus - 32 € pour les licenciés FFC, 34 € (dont 2 € pour l'assurance) pour les licenciés UFOLEP-FSGT-FFTRI-FFCT et les non-licenciés. Le prix de l'engagement le matin du 21/07/18 sera majoré de 5 €.

Inscriptions en ligne : www.L-chrono.com

Ce prix comprend :

- le repas à la Salle Tom Morel (le prix du repas sera de 10 € pour les accompagnateurs)
- un cadeau souvenir à la remise des dossards aux 300 premiers inscrits
- les ravitaillements
- un bon de tirage de la tombola et les secours sur les deux circuits.

Sécurité : les routes étant ouvertes à la circulation, les participants sont tenus de respecter le code de la route. Les signaleurs postés aux différents carrefours n'ont pas compétence pour régler la circulation. Leur rôle consiste à vous indiquer la direction à prendre. Passage à niveau : tout franchissement d'un passage à niveau fermé entraînera la mise hors course du ou des concurrents.

ATTENTION ! PORT DU CASQUE À COQUE RIGIDE OBLIGATOIRE.

Assurance : les licenciés FFC seront couverts par leur fédération. Les licenciés UFOLEP FSGT- FFTRI-FFCT et les non-licenciés en s'acquittant de 2 € le seront par l'organisateur en responsabilité accident.

Classement : un classement scratch homme/femme sera établi sur les deux circuits, ainsi qu'un classement par catégorie pour le 130 km et le 90 km.

Femmes : 18 à 34 ans, 35 à 49 ans, 50 ans et +

Hommes : 18 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans, 50 à 59 ans, 60 ans et +

Les trois premiers de ces catégories seront récompensés. Les remises des prix sont prévues vers 14h30 à la salle Tom Morel à Thorens-Glières (lieu de départ). Le tirage des lots se fera à la remise des dossards et leur distribution après la remise des prix.

Dossards : de 17h à 19h le vendredi 20 juillet et de 6h30 à 7h45 le samedi 21 juillet à la salle Tom Morel de Thorens-Glières.

Départ : 8h face à l'église de Thorens-Glières pour les deux parcours.

Arrivée : Arrivée au Plateau des Glières (1 440 m) par le versant Est et le Petit-Bornand. Une barrière horaire est fixée à 14h à Thorens-Glières (50ème et 90ème km). Après l'arrivée, lors de la descente sur Thorens (14 km), les coureurs ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation.

Accompagnateurs suiveurs : les voitures suiveuses seront interdites sur la totalité des parcours.

Respect de l'environnement : chaque coureur devra conserver ses déchets propres à la course. Aucun emballage ne devra être jeté sur la chaussée et les bas-côtés des routes.

Pièces à fournir :

- Pour les licencié(e)s FFCT et les non licencié(e)s, un certificat médical de moins d'un an, portant la mention « apte à la pratique du cyclisme en compétition »
- Pour les licencié(e)s FFC, FSGT, UFOLEP et FFTRI, photocopie de la licence faisant office de certificat médical.

Ces documents ainsi que les règlements devront être transmis à l'organisateur au moment de l'engagement pour que celui-ci soit validé par mail ou sur place. Il sera ferme et définitif.